

## Communiqué de Presse

Mamoudzou, le 10 décembre 2018

### Appel à projets 2019

**La Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM) renouvelle son engagement auprès des porteurs de projets pour le développement social du Territoire.**

Il s'agit de soutenir des projets structurants et des actions répondant aux besoins du territoire sur les thématiques prioritaires suivantes : la jeunesse ; la petite enfance ; la parentalité ; la médiation familiale ; l'animation de la vie sociale en favorisant les échanges entre générations, la santé, la prévention de la perte d'autonomie et la mise en œuvre de l'aide à domicile pour accompagner la sortie d'hospitalisation ou la prévention de la perte d'autonomie.

Les porteurs de projet peuvent être des associations, des collectivités territoriales, des centres communaux d'action sociale, des organismes publics, des entreprises (sur la thématique petite enfance ou de l'aide à domicile).

Pour une demande d'information, vous pouvez appeler le 0269 61 64 81 ou adresser un mail à [projets-actions sociale@css-mayotte.fr](mailto:projets-actions sociale@css-mayotte.fr).

Pour une demande d'accompagnement dans cette démarche, les conseillères techniques de la CSSM recevront uniquement sur rendez-vous. Les demandes de rendez-vous peuvent être adressées via [projets-actions sociale@css-mayotte.fr](mailto:projets-actions sociale@css-mayotte.fr), ou au 0269 61 64 81.

**Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés au plus tard le vendredi 11 Janvier 2019 par mail à l'adresse : [projets-actions sociale@css-mayotte.fr](mailto:projets-actions sociale@css-mayotte.fr).**

**Contact Presse :**

*Tél : 0269 61 87 60 / 0639 20 80 85 - Email : [communication-marketing@css-mayotte.fr](mailto:communication-marketing@css-mayotte.fr)*